

Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 Avril 2025

Présents : Christian BETON, Graziella BERTOLA-BOUDINAUD, Frédéric LATIL, Nathalie PACCINI, Albert DE SOUSA, Maria VUONG, Daniel GARCIA, Janine GALLIN-MARTEL, Chantal JACOBS, Isabelle GROUSSOL, Michel RIVAL, André GADOUD, Caroline SONDAZ, Jean-Pierre MAILLES, Carole SOUAK, Hamidé AYTEKIN, Jordan REGAISSE, Ophélie RODRIGUES, Kévin GAUD, Dylan RAHIS

Excusés : Xavier FRANCISCO, Gani BAGCI (Pouvoir à O. RODRIGUES), Nathalie BONNAIRE (pouvoir à Graziella Bertola-Boudinaud)

Secrétaire de séance : Graziella Bertola-Boudinaud

FINANCES :

Approbation du compte de Gestion du trésorier: Les chiffres du compte de gestion du trésorier sont rigoureusement identiques à ceux du compte-administratif de la commune. (Unanimité)

Vote du Compte Administratif : Proposition de vote du compte administratif 2025 arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
<u>Dépenses :</u>		
- dépenses de l'exercice :	573 187.79 €	1 796 580.74 €
- déficit N-1 :	45 669.37 €	
Total dépenses :	618 857.16 €	1 796 580.74 €
<u>Recettes :</u>		
- Excédent reporté N-1 :		446 504.91 €
- recettes de l'exercice :	491 213.75 €	2 166 256.59 €
Total recettes :	491 213.75 €	2 612 761.50 €
Résultat total de clôture	688 537.35 €	

restes à réaliser :

Investissement Dépenses	494 638.79 €
-------------------------	---------------------

En l'absence du Maire, la première adjointe met aux voix le compte administratif du Maire qui est adopté par 22 voix pour.

COMMISSIONS :

Création des commissions communales et désignation des membres :

Commission finances:

- responsable : M. Christian BETON
- membres : Mme Graziella BERTOLA-BOUDINAUD
M. Michel RIVAL
Mme Nathalie BONNAIRE
M. Alexandre MARILLACH
Mme Hamidé AYTEKIN

Commission culture:

- responsable : Mme Graziella BERTOLA-BOUDINAUD

- membres : Mme Isabelle GROUSSOL
Mme Nathalie PACCINI
M. André GADOUD
M. Michel RIVAL
M. Kévin GAUD

Commission communication, TUN :

- responsable : Mme Graziella BERTOLA-BOUDINAUD
- membres : M. Michel RIVAL
Mme Nathalie PACCINI
Mme Ophélie RODRIGUES
Mme Isabelle GROUSSOL
Mme Hamidé AYTEKIN

Commission Sécurité – Plan Communal de Sauvegarde :

- responsable : M. Frédéric LATIL
- membres : M. Albert DE SOUSA
M. Kévin GAUD
Mme Nathalie BONNAIRE
M. Jordan REGAISSE
Mme Caroline SONDAZ

Commission Vie associative et Sportive :

- responsable : M. Frédéric LATIL
- membres : Mme Graziella BERTOLA-BOUDINAUD
Mme Chantal JACOBS
M. Jordan REGAISSE
Mme Elise AMMI
M. Dylan RAHIS
Mme Carole SOUAK

Commission Enfance – Jeunesse – Périscolaire :

- responsable : Mme Nathalie PACCINI
- membres : M. Michel RIVAL
Mme Graziella BERTOLA BOUDINAUD
Mme Janine GALLIN-MARTEL
Mme Ophélie RODRIGUES
M. Paul BONNAIRE
Mme Hamidé AYTEKIN

Commission travaux – Environnement – cadre de vie :

- responsable : M. Albert DE SOUSA
- membres : M. Jean-Pierre MAILLES
Mme Hamidé AYTEKIN
M. Michel RIVAL
Mme Janine GALLIN-MARTEL

Mme Elise AMMI
M. Dylan RAHIS

Commission Vie Economique :

- responsable : Mme Maria VUONG
- membres : M. Jean-Pierre MAILLES
Mme Nathalie BONNAIRE
M. Kévin GAUD
M. Gani BAGCI
Mme Chantal JACOBS

Commission Action sociale et Santé :

-responsable : M. Daniel GARCIA
-membres : Mme Chantal JACOBS
M. Michel RIVAL
Mme Caroline SONDAZ
Mme Ophélie RODRIGUES
M. André GADOUD
Mme Elise AMMI

L'ensemble des commissions est adopté à l'unanimité.

Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offre : Présidée par le Maire

Titulaires : Michel RIVAL, Graziella BERTOLA-BOUDINAUD, Albert DE SOUSA

Suppléants : Nathalie BONNAIRE, Hamidé AYTEKIN, Chantal JACOBS

(Unanimité)

Désignation des membres de la Commission de contrôle électoral (Maire et Adjoints exclus) : Michel RIVAL (titulaire) + Caroline SONDAZ (suppléante)

(Unanimité)

Détermination du nombre de membres composant le CCAS : Au vu du code de l'Action Sociale et de la Famille son nombre doit être compris entre 8 et 16 membres. Proposition de fixer à 16 le nombre de membres du CCAS, 8 élus du Conseil Municipal et 8 membres choisis par le Président du CCAS, en fonction de leur implication dans la vie sociale. (Unanimité)

Élection des huit membres du Conseil Municipal qui siégeront au CCAS : Le CCAS est présidé de droit par le Maire.

Proposition de vote des membres élus parmi le Conseil Municipal : Daniel GARCIA, Chantal JACOBS, Michel RIVAL, Caroline SONDAZ, Ophélie RODRIGUES, André GADOUD, Maria VUONG, Isabelle GROUSSOL (Unanimité)

DÉLÉGATIONS ET INDEMNITÉS :

Délégations Conseil Municipal au Maire : Le Code général des Collectivités Territoriales permet de délégué au maire un certain nombre de décisions de gestion courante. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces délégations.

Détermination du nombre de conseillers délégués : Comme permis par le CGCT (Code général des Collectivités Territoriales) 6 postes d'adjoints ont été créés. Au vu de l'enveloppe disponible au titre des indemnités des élus (90 750.51 €) dans laquelle doivent être puisées les indemnités pour le maire, les adjoints et les conseillers délégués, Monsieur le Maire propose de créer trois postes de Conseillers Municipaux délégués. (Unanimité)

Taux d'indemnités des élus

Le taux maximal d'indemnités du Maire fixé par la loi, pour une commune de la taille de Nivolas, est fixé à 55.70 % de l'indice terminal de la fonction publique, celui des adjoints à 21.28%. Il est proposé de fixer les indemnités à 28 % de l'indice 1027 pour le Maire, 17% de l'indice 1027 pour les adjoints, 11 % de l'indice 1027 pour les conseillers délégués. (Unanimité)

RESSOURCES HUMAINES :

Création de 3 postes temporaires d'adjoint technique (job d'été) : l'opération est destinée aux jeunes de la commune âgés de 16 à 18 ans et a pour objectif de leur proposer une première expérience professionnelle pour leur faire connaître le monde du travail. Chaque jeune aura l'occasion de réaliser une semaine de 24 heures de travail au sein de l'équipe technique durant le mois de juillet 2026. La communication est faite sur le site internet de la commune. (Unanimité)

DIVERS :

Bilan d'activité de la bibliothèque : La bibliothèque fonctionne avec une bibliothécaire professionnelle et 14 bénévoles. 489 lecteurs sont inscrits, 11 434 documents ont été empruntés dont une large majorité de livres jeunesse. La communication est active sur Panneau-Pocket et sur les réseaux sociaux. L'année 2025 a été marquée par une programmation d'expositions et d'animations riches et variées. (Unanimité)

Déclarations préalables :

Parcelle AE 728 : en zone Ub et A au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour changement des menuiseries, 25 impasse du Tilleul

Parcelles C 19, 270, 271 : en zone A au PLU, Bleu BV, Bg1, Bcs au PPR, pour division de parcelles, 358, rue de la Liberté.

Parcelle AE 690 : en zone Ua au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques 2553 RD 1085.

Parcelle AH 96 : en zone Ub au PLU, remplacement d'une porte de garage par une baie vitrée, et installation d'un abri de jardin, 40, passage Pierre Bérégovoy.

Parcelle AE 728 : en zone Ub et A au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour réfection de la façade, 25 impasse du Tilleul.

Parcelle AC 225, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour remplacement des menuiseries, porte d'entrée et modification d'une porte fenêtre, 383 rue des Châtaigniers.

Parcelle AD 440, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 42, Allée du Bois des Mûriers.

Parcelle AE 321, en zone Ub au PLU, pour changement des tuiles, 194 rue Jean Moulin.

Parcelle AD 456, en zone Ua au PLU, pour installation d'une goutte en façade, 33, allée de Cyprès.

Parcelle AD : en zone Ua au PLU, pour changement de clôture, 59, Allée des Cyprès.

Parcelle AC 229 : en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour construction d'une piscine, 133, rue des Châtaigniers.

Parcelle AE 136 : en zone Ua au PLU, bleu Bc au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques, 2717 RD 1085.

Parcelle AE 321, en zone Ub au PLU, pour agrandissement d'un balcon existant, balustrade en bois et fermeture dessous, 194, rue Jean Moulin.

Parcelle AB 987, en zone Ui au PLU, pour implantation d'un poste de distribution, 1243 RD 1085

Parcelles AE 173 et 174 : en zone Ua au PLU, pour changement des tuiles sur la dépendance et le poulailler, 79, rue du Carre.

Parcelle AC 42 : en zone Uic au PLU, pour modification d'une clôture, la Plaine.

Autorisation de travaux :

Parcelle AC 158 : en zone Uic au PLU, pour l'aménagement de « Svelto Clinic Minceur » 48, Impasse de la Plaine.